Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260226-2026_02_26_010-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 26 février 2026
Délibération N°2026-02-26-010

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 18/02/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 12
Présents : 10
Votants : 11

Etaient présents : Christian Le Roi, Marie-Yvonne Gallais, Jean-Pierre Le Luherne, Sébastien Lerestif, Christiane Le Lonquer, Michel Guyomard, Gilbert Lacelle, Isabelle Michel, Pierre Connan, Jean-Yves Le Guen

Absent représenté :
- Jacques Mazier a donné procuration à Marie-Yvonne Gallais

Absente non représentée : Virginie Pinel

Secrétaire de séance : Isabelle Michel

2.9 Budget primitif 2026 Lotissement des Genêts

Monsieur Le Maire présente le budget primitif 2026 du lotissement des Genêts, qui peut résumer le budget primitif comme suit :

Section de fonctionnement :
Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 408 274.77€
Section d'investissement :
Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 430 000€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le budget primitif 2026 du budget annexe « Lotissement des Genêts ».

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes-d'Armor)

Le Maire
Christian LE ROI

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le

15, Rue du Bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260226-2026_02_26_010-DE